

Bonjour,

Je m'appelle Jean Paul ROCHARD et je suis Président du CONSEIL DE LA VIE SOCIALE de la Résidence LE GRAND JARDIN.

Avec deux autres personnes bénévoles, nous représentons l'ensemble des familles des résidents.

Qu'est-ce que le CONSEIL DE LA VIE SOCIALE ?

C'est une instance qui donne son avis et fait des propositions sur toutes les questions liées au fonctionnement de l'établissement

Qui participe au CONSEIL DE LA VIE SOCIALE ?

Il réunit toutes les personnes concernées par la vie dans l'établissement.

- La structure gestionnaire de la résidence,
- Les représentants du personnel,
- Les représentants de résidents,
- Les représentants des familles.

La loi a prévu que ce Conseil soit présidé par un représentant des résidents ou, à défaut, par un représentant des familles ce qui montre l'importance que le législateur a voulu lui donner.

Quand se réunit le CONSEIL DE LA VIE SOCIALE ?

Il se réunit au minimum trois fois par an.

Après plusieurs mois d'une vie sociale au ralenti, due à la pandémie de la COVID 19, l'activité reprend et le Conseil de la Vie Sociale va retrouver son rythme habituel.

Depuis 18 mois, la résidence a connu deux changements d'actionnaires, deux changements de Direction et donc des organisations modifiées même si l'ensemble du personnel a fait en sorte que les résidents n'en subissent qu'un minimum d'effets.

Si nous, les familles, avons eu à subir toutes les mesures relatives aux différents confinements, à l'impossibilité de visiter nos parents ou les visiter dans des conditions particulières, il est important que, maintenant que les choses se stabilisent, vous nous fassiez part de vos remarques, avis et suggestions.

- Vos remarques sur ce que vous avez pu vivre pendant ces 18 derniers mois,
- Vos avis sur la vie de l'établissement aujourd'hui,
- Vos suggestions pour les mois à venir,

Nous en ferons la synthèse et la ferons remonter vers le Conseil.

Vous trouverez ci-dessous mes coordonnées de messagerie. N'hésitez surtout pas à nous contacter.

jeanpaul.rochard.fa61@gmail.com

Nous privilégions les contacts par email, mais laissez-nous votre numéro de téléphone, nous vous recontacterons si nécessaire.